

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes
4B Sud-Charente
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 27 JUIN 2019

DATE DE CONVOCATION : 21 juin 2019

N°2019-04-04

Conseillers en exercice : 62
Conseillers titulaires et suppléants présents : 44
Conseillers votants : 45

Dont pouvoirs : 9

Pour : 0
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2019 et le 27 JUIN à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Brossac, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT, Président.

Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Mme Maryse BOUCHER PILARD remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : Mme IDIER Chantal - BAINES : M. Pierre BAUDET, Mme BOUCHER-PILARD Maryse, - BARBEZIEUX : M. MEURAILLON André, M. RENAUDIN Vincent, M. CHAUVIN Thierry, M. DELATTE Benoît, Mme SWISTECK Florence, Mme DELPECH DE MONTGOLFIER Anne - BARRET : M. PROVOST Jean-Jacques - BECHERESSE : MAURICE Jacky - BERNEUIL : M. ARSICAUD Jean-Marie - BROSSAC : M. MAUDET Didier - CHALLIGNAC : M. TUTARD Christophe - CHAMPAGNE-VIGNY : M. SAUMON Gérard - CHANTILLAC : M. MARRAUD Jean-Luc - CHILLAC : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène - COTEAUX-DU-BLANZACAIS : Mme GRENOT Marie-Pierre - GUIMPS : M. RAVAIL Pierre - LACHAISE : M. BLUTEAU Jacky - LADIVILLE : M. CHABOT Jacques - LAGARDE SUR LE NE : M. DESMORTIER Joël - MONTMERAC : M. BERGEON Frédéric, M. MOUCHEBOEUF Michel - ORIOLLES : Mme LAGARDE Isabelle - PASSIRAC : M. de CASTELBAJAC Dominique - PERIGNAC : M. MONTENON Thierry - SAINT-AULAIS : M. HUNEAU Patrick - SAINT-BONNET : M. GERVAIS Philippe - SAINT-FELIX : Mme AUBRIT Marie-Claire - SAINT-MEDARD DE BARBEZIEUX : Mme MONNEREAU Françoise - SAINT-PALAIS DU NE : M. DUBROCCA Allain - SAINTE-SOULINE : M. GOHIN Christian - VAL DES VIGNES : M. MONNET Lionel - M. BARBOT Jean-Pierre - VIGNOLLES : M. BOBE Patrick.

Pouvoirs :

Mme AUTHIER FORT Claire (Barbezieux) a donné pouvoir à M. DELATTE Benoît (Barbezieux) - Mme GARD Patricia (Barbezieux) a donné pouvoir à M. MEURAILLON André (Barbezieux) - M. BUZARD Laurent (Barbezieux) a donné pouvoir à Mme DELPECH DE MONTGOLFIER Anne (Barbezieux) - Mme LELIEVRE Dominique (Barbezieux) a donné pouvoir à M. CHAUVIN Thierry - M. DELETOILE Gérard (Baignes) a donné pouvoir à Mme BOUCHER PILARD Maryse (Baignes) - M. MAUGET Bernard (Coteaux-du-Blanzacais) a donné pouvoir à Mme GRENOT Marie-Pierre (Coteaux-du-Blanzacais) - M. DEAU Loïc (Reignac) a donné pouvoir à M. CHABOT Jacques (Ladiville) - M. CHATELLIER Dominique (Barret) a donné pouvoir à M. PROVOST Jean-Jacques (Barret) - M. MASSE Bernard (Etriac) a donné pouvoir à M. DE CASTELBAJAC Dominique (Passirac)

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy (Angeduc) - Mme IMBERT Pascale (Berneuil) – Mme SOULARD Annick (Brossac) – Mme Gareneau Janine (Chillac) – M. BLUTEAU Jacky (Lachaise) – M ROBIN Eric (St Bonnet) - M. FAURE Jean-Marie (Sainte-Souline).

Etaient excusés :

Mme IDIER Chantal (Angeduc) - M. MEURAILLON André (Barbezieux) - M. CHAPUZET Jean-Paul (Brie sous Barbezieux), Mme SOULARD Annick (Brossac), M. MARRAUD Jean-Luc (Chantillac) - Mme GARNEAU Janine (Chillac) – Mme FOUASSIER Véronique (Condéon) – M. BONNAUD Pascal (Lachaise) – M. MOUCHEBOEUF Michel (Montmérac)

N°4 - Objet : Décision modificative n°1 des budgets de la CdC4B

Rapporteur : Monsieur le Président

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée l'adoption du budget prévisionnel de la communauté de Communes le 28 mars 2019.

Le montant de toutes les participations ne sont pas encore connu lors de l'adoption du BP, aussi, il convient d'établir une première décision modificative pour les budgets de la Communauté de Communes.

Monsieur le Président en donne lecture.

- En synthèse les éléments principaux à retenir sont les suivants :

- Section de fonctionnement – budget Général :**- Dépenses :**

- o Un rajout de crédit au compte 65548 « autres contributions » de
 - 439€ pour participation d'un enfant d'Etriac scolarisé sur la commune d'Angoulême
 - 464€ pour un supplément de participation des enfants d'Etriac, Mainfonds et Coteaux du Blanzacais scolarisés sur la commune de Claix
 - 330€ Redevance Calitom sur les OM du camping pour 2018
 - 29€ Participation supplémentaire du syndicat SABV de la Dronne Aval
- o Un rajout de crédit au compte 6574 « subventions de fonctionnement » de
 - 367€ de cotisation supplémentaire à Mission locale afin de tenir compte de l'inflation
- o Un rajout de crédit au compte 6541 « créances admises en non-valeur » de 49€
- o en contrepartie d'une diminution de la totalité des crédits sur les dépenses imprévues fonctionnement de -1 678€.
- o Un transfert de crédit du compte 64131 « rémunérations » vers 6574 « subvention de fonctionnement » de 11 146€ suite au transfert de la personne de l'accueil de l'Office de Pôle de la CdC4B vers l'Office de Pôle

Section de fonctionnement – budget Zones :**- Dépenses :**

- o Un transfert de crédit du compte 605 « achat de matériels et équipements » au compte 65548 « autres contributions » de 556€, supplément cotisation des points lumineux sur les Zones (suite à mise à jour du SDEG).

Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- accepter les décisions modificatives du budget Général et du budget annexe Zones 2019 telles que présentées ci-dessus ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président **28 JUIN 2019**
Reçu en Sous-Préfecture le :
Publié ou notifié le : **28 JUIN 2019**
Touvérac, le **28 JUIN 2019**

Pour extrait conforme,
Touvérac, le 28 juin 2019
le Président,
Jacques CHABOT.

